

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et  
de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 07 JUIN 2022  
portant composition de la section spécialisée « Formation continue » du comité technique  
ministériel

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 13 décembre 2018 pour le renouvellement du comité technique ministériel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu le règlement intérieur du comité technique ministériel dans sa version approuvée en séance du comité technique ministériel le 20 mars 2019, notamment son article 23 ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées,

## Arrête

### Article 1<sup>er</sup>

Les représentants de l'administration siégeant au sein de la section spécialisée « Formation continue » du comité technique ministériel sont :

- le chef du service des ressources humaines ou son représentant, président ;
- le chef du bureau de la formation continue et du développement des compétences ou son représentant.

### Article 2

Les représentants du personnel siégeant au sein de la section spécialisée « Formation continue » du comité technique ministériel sont désignés, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, pour la durée restant à courir entre cette même date et l'échéance d'un délai de quatre ans à compter du 6 décembre 2018. La composition est arrêtée comme suit :

Organisation syndicale	Représentants	
	Titulaires	Suppléants
Alliance du Trèfle	1. Mme Valérie BOYE	1. Mme Annick PINARD
CFDT	2. M. Jean-François LE CLANCHE	2. Mme Stéphanie CLARENC
CGT Sud	3. M. Thierry JACOB	3. Mme Nathalie BLETTERIE
FO	4. M. Gaël MELAN	4. Mme Magali MONIER
	5. M. Etienne LEMAIRE	5. M. Jean-Noël BREGERAS

FSU	6. M. Olivier BLEUNVEN	6. Mme Géraldine DELORD
	7. Mme Angélique BOURDALLE	7. M. Fabrice CARDON
	8. M. Jean-Claude SOTTIL	8. Mme Fatima BOUHADDI
UNSA	9. Mme Emilie CERISIER	9. M. Samuel PHELIPPEAU
	10. Mme Claire LATIL	10. Mme Gwendoline PROSPER

### Article 3

L'arrêté du 21 juin 2021 portant composition de la section spécialisée « Formation continue » du comité technique ministériel est abrogé.

### Article 4

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère.

Fait le **07 JUIN 2022**

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le chef du service des ressources humaines

Xavier MAIRE

